

Fiche procédure Parcours Pix « Intelligence artificielle »

Ce parcours s'inscrit dans cadre du projet **Pix Fonction Publique d'Etat** porté par la DINUM et le GIP Pix. Il s'agit d'une approche co-construite avec les ministères pour répondre aux besoins spécifiques des agents publics.

En <u>4 étapes</u>, ce mode d'emploi vous guidera pour réaliser le parcours Pix FPE « Intelligence artificielle ».

<u>1ère étape : Cliquer sur le lien du parcours présent dans la promptothèque de la DNum</u>

Testez-vous en moins d'une heure et en toute autonomie avec le parcours Pix en cliquant sur le lien suivant : : https://app.pix.fr/campagnes/SKJFSY827

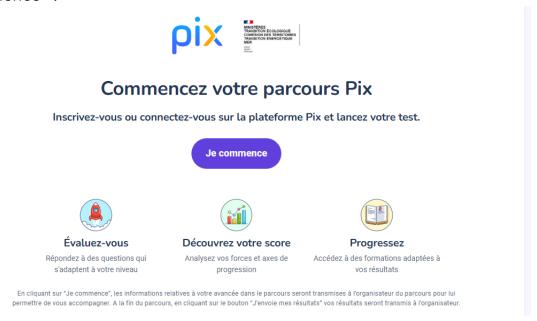
Pour pouvoir commencer le parcours Pix, rendez-vous sur la promptothèque de la DNum : promptotheque.e2.rie.gouv.fr

Cliquez ensuite sur la rubrique « les ressources » en bas à gauche de la page.



Faites défiler les ressources puis cliquez sur « Et si vous testiez vos compétences sur l'IA dès aujourd'hui ? »

Le lien vous envoie sur la page relative au parcours Pix, cliquez sur « je commence ».



2ème étape : Accéder à un compte Pix

Deux cas de figure possible :

- 1) Vous avez déjà un compte Pix: connectez-vous simplement avec votre adresse e-mail et votre mot de passe.
- 2) Vous n'avez pas encore de compte Pix : créez-en un en quelques clics.

Pour vous connecter:

En cliquant sur « je commence », vous serez automatiquement redirigé vers la page Pix pour vous authentifier. Renseignez vos informations.





Pour vous inscrire:

Cliquez sur l'onglet « inscription » en haut à droite de la page d'accueil, puis renseignez les informations demandées.

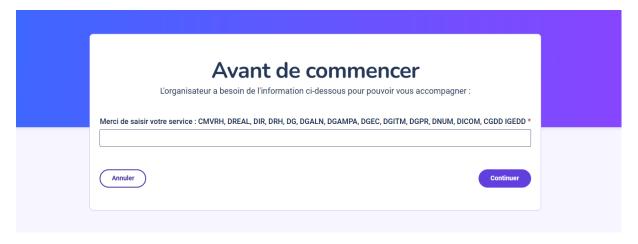


Une fois inscrit, Pix vous envoie un e-mail confirmant votre inscription.



3ème étape : Réaliser le parcours Pix

Au début du parcours Pix, merci de renseigner le service auquel vous êtes rattaché.

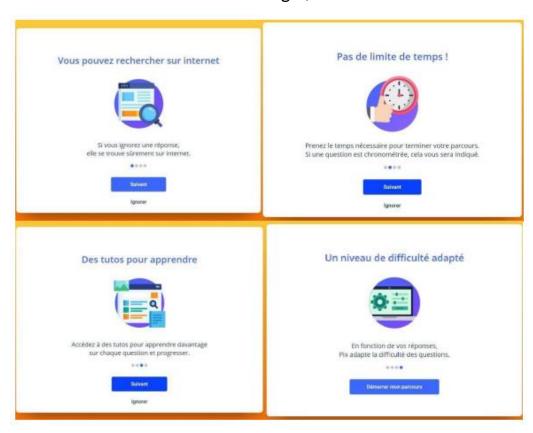


Le temps médian du parcours est de 45 minutes.

Notre conseil pour un meilleur déroulement du test est de bien lire les consignes de chaque question et de ne pas avoir peur de vous lancer.

Vous devrez réaliser des démarches, des actions et ce, comme si vous y étiez en vrai.

Vous serez également amené à effectuer des recherches sur Internet, à modifier des documents à télécharger, etc.



A présent, à vous de jouer!

4ème étape : Consultez le détail de vos résultats et accédez à des formations complémentaires

Une fois le parcours terminé, vous accédez à une page présentant votre pourcentage de réussite aux questions, ainsi qu'une analyse globale de vos réponses.

Si vous le souhaitez, vous pouvez **répondre au questionnaire anonyme** en cliquant sur le lien prévu à cet effet, afin de donner votre avis sur le parcours.

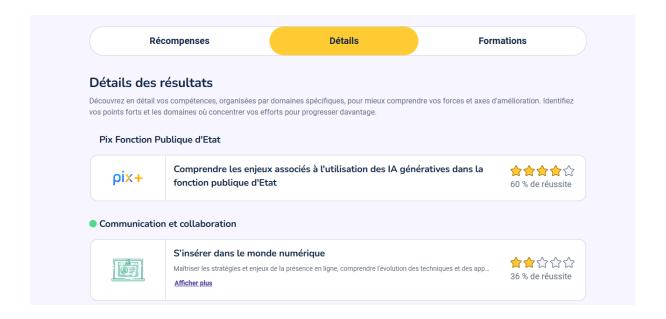


Il est recommandé d'**envoyer vos résultats** pour pouvoir bénéficier de suggestions de formations complémentaires, adaptées à votre profil. Pour cela, cliquez sur « J'envoie mes résultats ». Vous avez également la possibilité de recommencer le parcours si vous le souhaitez.

Pour aller plus loin et approfondir vos compétences, rendez-vous dans la rubrique **Formations** où une sélection de ressources vous est proposée en fonction de vos résultats.



Enfin, la rubrique **Détails** vous permets consulter le détail de vos compétences pour mieux identifier vos forces et vos axes de progression.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche du parcours « Intelligence artificielle » disponible sur l'Intranet : https://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/IMG/pdf/intelligence artificielle fiche parcours_pixfpe.pdf

L'équipe Pix reste à votre disposition pour toute question complémentaire via l'adresse suivante : <u>projetpix.dnum.sg@developpement-durable.gouv.fr</u>